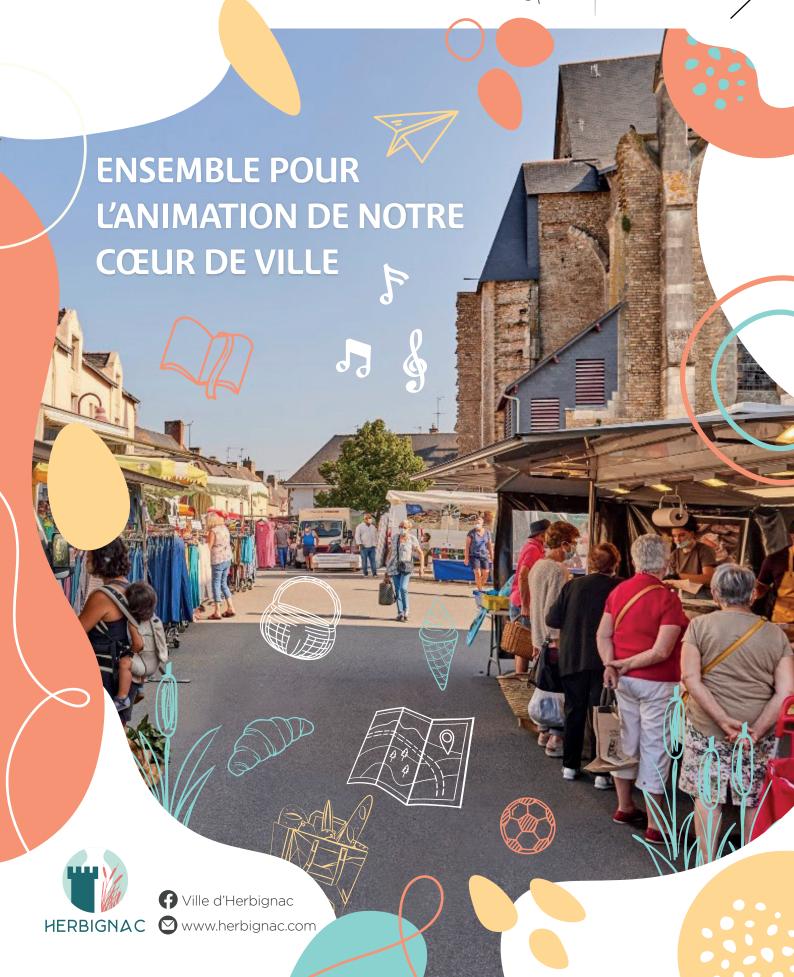
HERBICNAC Le Flash

Avril 2022



MOT DE MADAME LA MAIRE

Chères Herbignacaises, Chers Herbignacais,

Honorée d'avoir été retenue par le programme « Petites Villes de demain », la ville d'Herbignac s'est fixé pour objectif de renforcer son attractivité économique et touristique. La période des travaux de voierie de la ZAC des Prés-Blancs va impacter notre quotidien jusqu'à fin août et je suis consciente qu'il faudra faire preuve de patience.

Les élus qui m'accompagnent et moi-même souhaitons protéger le cœur de ville face au risque de déport du flux quotidien vers le centre. C'est pourquoi la piétonnisation à titre expérimental du cœur de ville débutera le 21 avril jusqu'au 15 septembre.

Ces quatre mois et demi nous permettront d'évaluer la pertinence d'un tel changement que nous souhaitons bénéfique pour toutes et tous.

Saisissons cette opportunité qui nous est offerte afin d'améliorer notre cadre de vie!



Donnons un nouvel élan à notre even de ville!

Christelle Chassé Maire d'Herbignac

"Nous avons plus que jamais besoin de nous retrouver, de recréer du lien social. Aujourd'hui, profitons de cette parenthèse pour nous approprier cet espace public préservé et mettons en lumière de nouveaux usages possibles!"

LA RÉALITÉ DU TRAFIC

La ville d'Herbignac voit jusqu'à 10 000 véhicules/jour transiter sur le boulevard de Brière (RD 774). Votre municipalité souhaite préserver la quiétude du centre-ville et protéger les riverains des nuisances sonores, et environnementales, tout en garantissant résolument votre sécurité.

Les travaux sur les accotements et la chaussée du boulevard de Brière et de l'avenue de la Monneraye vont débuter le 25 avril pour se terminer fin août.

Des feux en alternat seront installés afin de permettre une continuité de circulation et la création de deux giratoires. Ainsi, des cheminements piétons et vélos verront le jour, longés d'espaces verts et d'un nouvel éclairage public. Cette liaison deviendra le trait d'union entre le cœur de ville et la zone commerciale.

Les rues alentour risquent de devenir un itinéraire bis, une zone de délestage qui ne saurait absorber le flux de cette circulation de transit.

Soucieuse d'anticiper, la Ville d'Herbignac entend mettre à profit la période de travaux pour expérimenter la piétonnisation de l'hyper-centre.





DES RENDEZ-VOUS DÉJÀ PROGRAMMÉES

Un marché hebdomadaire a lieu tous les mercredis matin de 8h30 à 13h00 avec la présence d'une dizaine de marchands ambulants.

Plusieurs animations sont d'ores et déjà planifiées :



Et bien d'autres encore, à découvrir chez vos commerçants au fil de la saison estivale ...

UN CENTRE-VILLE ANIMÉ

Encouragée par le programme « Petites Villes de demain », Herbignac souhaite mettre en valeur son centre historique en accompagnant les commerçants et les associations dans l'organisation de manifestations tout au long des mois à venir. Retrouvons l'esprit village d'antan et ponctuons l'été de rendez-vous musicaux, gourmands, culturels, ludiques!

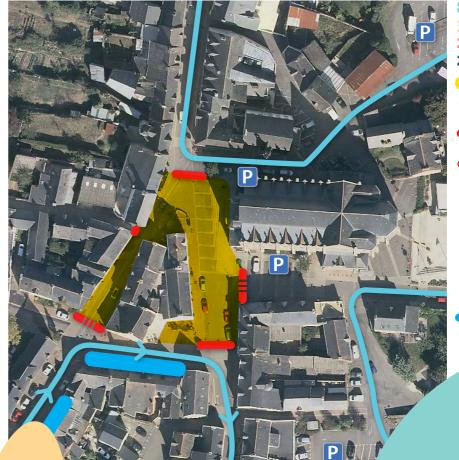
"Tous vos commerçants vous accueillent dans un centre-ville authentique et paisible."

La Mairie facilitera toute initiative qui permettra de mettre en avant les forces vives de notre territoire. L'artisanat, la ruralité, la culture seront mis à l'honneur. L'ambition de vos élus est que vous soyez les acteurs de ce nouvel espace de vie.

"Herbignac, une ville à la campagne, allie ruralité et espaces urbains. Ainsi, notre cadre de vie apaisé est préservé, alors qu'un tissu économique local se développe et rend notre territoire encore plus attractif. "

SE DÉPLACER EN CENTRE-VILLE

Les parkings de proximité offrent 210 places gratuites dont 135 à moins de 100 mètres du centre. Ainsi, vous pourrez aisément accéder au cœur de ville.



8 Parkings gratuits 210 Places

2 Rues piétonnes

Zone piétonne, mobilités douces et zone de marché

Voies fermées à la circulation

Accès exclusivement réservé livraisons et secours

Voies ouvertes à la circulation



Voies en sens unique



Parkings gratuits









Boulevard de Brière



Sens unique: rue du Père Laurent & rue Pasteur

Déviation : rue du Bois Muré **depuis** La Chapelle des Marais / Sauf poids-lourds





Sens unique: avenue de la Monneraye vers La Chapelle des Marais





Circulation alternée par feux sur D774



Zones fermées





à la circulation





Zone piétonne, mobilités douces et zone de marché



Zones bleues



Parkings du centre-ville:



- 2. Parking de la Motte 30 places
- 3. Parking Mauperthuis 20 places
- 4. Parking de la mairie 30 places **5.** Parkings autour de l'église - 25 places
- 6. Place Jean de la Mennais 35 places
- 7. Rue du Père Laurent 30 places
- 8. Rue du Clos des Fées 10 places